



## OBJECTIFS DE L'ETUDE

Jusqu'à 1970 environ, la politique de construction des logements en France répondait à des préoccupations de caractère essentiellement quantitatif et économique : elle visait avant tout à résorber la pénurie et à réduire les coûts du logement social, en particulier par le développement de procédés d'industrialisation. Les besoins numériques ayant été dès cette époque satisfaits en grande partie, les exigences qualitatives se firent davantage jour, d'autant plus que la construction de masse et les nécessités de la productivité avaient abouti aux excès désormais bien connus des tours et des barres. Le rejet de cette urbanisation et l'émergence de la demande qualitative amenèrent l'Etat à encourager les efforts de recherche dans le domaine de l'habitat.

C'est ainsi que la commission de la recherche du VIème Plan préconisa la création d'un « Plan-Construction » qui devait stimuler, coordonner et rendre opérationnelles les propositions pouvant conduire à un habitat :

- mieux adapté aux aspirations présentes et futures de la société,
- présentant un coût global réduit,
- mettant en œuvre les produits de construction ayant leur place sur les marchés internationaux.

L'amélioration qualitative escomptée était donc d'ordre à la fois social et technico-économique. Pour y parvenir, le Plan-Construction encouragea, par ses aides et procédures, les recherches dans les domaines de la technologie, de l'économie, de la psycho-sociologie et de l'architecture. Si la demande du Plan-Construction aux trois premières disciplines semblait bien explicitée eu égard à ses différents objectifs, il n'en était pas de même pour l'architecture dont il s'avéra plus difficile de préciser ses liens avec la qualité technique et avec la qualité sociale de l'habitat ; c'est en particulier par rapport à la question de ces liens que sera effectué le présent bilan des actions du Plan-Construction en faveur de l'amélioration et du renouvellement de la qualité architecturale.

Les programmes du Plan-Construction prévoient pour chacun de ses thèmes des procédures de recherche, d'expérimentation, d'observation et de diffusion. Dans le domaine architectural, la recherche a été peu développée par le Plan-Construction dans la mesure où elle était prise en charge par le CORDA. Les observations sociologiques des réalisations d'architectures nouvelles font, quant à elles, l'objet d'un autre bilan, effectué au Bureau des Etudes Sociologiques de la Direction de la Construction. Ce bilan architectural ne portera donc que sur les projets et opérations de logement qui ont été proposés et réalisés de 1972 à 1978 dans le cadre de 3 procédures ayant contribué au renouvellement de la conception architecturale de l'habitat :

- l'appel d'idées Programme Architecture Nouvelle, conçu pour permettre, plus particulièrement à des jeunes architectes, de concrétiser des idées dans une opération de logements et d'accéder à la commande. Toutes les sessions du P.A.N. seront analysées ici, sauf la 6ème et la 9ème dont les thèmes étaient à part (habitat de tourisme social et amélioration des grands ensembles) et qui ont déjà fait l'objet de bilans.
- les Réalisations Expérimentales, prévues comme des supports d'expériences, au sens scientifique, destinées à vérifier par observation des hypothèses préalables. Les réalisations relevant du programme d'expérimentation « modes d'habiter » seront seules évaluées.

- le concours des Modèles « Innovation », procédure prolongeant l'action propre du Plan-Construction et facilitant l'insertion dans le marché de modèles d'habitat qui sont adaptables de par leur système constructif et invariables dans leurs prestations satisfaisant un rapport qualité/prix.

Le bilan architectural des propositions issues de ces procédures répond aux objectifs suivants : recenser les thèmes architecturaux ayant fait l'objet de propositions et évaluer celles-ci ; expliquer l'origine des thèmes et la genèse des idées ; évaluer leur impact sur la production du logement social. Nous allons détailler chacun de ces objectifs.

- Le bilan comprend d'abord un recensement des thèmes de qualité et de novation architecturales, aussi bien de ceux qui ont été proposés et développés par les architectes, que de ceux qui ont été retenus et encouragés par le Plan-Construction.

Ces thèmes ont été caractérisés et classés en fonction de leurs champs d'application à l'habitat : ils concernent la forme externe des bâtiments, la conception intérieure du logement, ses espaces extérieurs privés, semi-collectifs et publics, l'organisation d'ensemble de l'opération et son rapport au site d'implantation. Autrement dit, ces thèmes représentent les différents aspects de la qualité architecturale, couvrant dans leur ensemble un domaine allant de la « cellule » à la liaison au tissu urbain.

Mais la présentation successive adoptée pour ces thèmes, contrairement à ce que pourrait laisser penser la lecture du sommaire, n'est pas une liste fractionnée des différentes qualités de l'habitat, énumérées dans un ordre logique, du logement à la ville. Les thèmes sont présentés et évalués suivant l'ordre chronologique de leur apparition, au fur et à mesure des lancements des appels d'idées et concours. Cette succession des thèmes n'est cependant pas aussi absolue que son découpage en chapitres ; il y a toujours eu des chevauchements et des reprises de thèmes, même si on peut admettre que chaque session du P.A.N. ou campagne de modèles a eu un thème dominant. Nous essayerons donc de ne pas isoler les thèmes architecturaux en tant qu'objet d'innovation, en les restituant par rapport à leur évolution et par rapport à la globalité de la qualité de l'habitat. Nous évaluerons notamment dans quelle mesure les propositions architecturales recherchent cette globalité ou privilégient un aspect qualitatif au détriment d'autres. De telles propositions partielles ne seront pas considérées comme des réponses définitives excluant a priori certaines dimensions de la qualité, mais comme des idées et des étapes momentanées dans la recherche générale d'amélioration de l'habitat.

Pour chaque thème en effet, nous ferons le point des différentes idées proposées. Ce bilan n'est pas destiné à rassembler en un catalogue les bonnes idées ou à établir des recettes, mais à identifier les tendances architecturales dont se réclament les projets et à les situer les unes par rapport aux autres. Cette comparaison permettra de repérer les approches contradictoires ou complémentaires et de mettre en évidence le débat que peuvent provoquer diverses propositions sur un même thème.

- Ce ne sont pas seulement les propositions architecturales en elles-mêmes qui seront analysées, mais aussi leurs conditions d'émergence. Autrement dit, nous nous intéresserons autant aux idées qu'à leur genèse, en précisant les circonstances qui ont été favorables à leur développement : les critiques et les aspirations de la population en matière d'habitat, la politique du logement et les actions du Plan-Construction, les réformes de l'enseignement de l'architecture, l'influence de courants architecturaux étrangers, l'accroissement des travaux de psychosociologie de l'habitat, les politiques d'urbanisation, de mise en valeur et de protection des sites, etc... Nous chercherons plus à décrire un contexte général qu'à isoler des facteurs explicatifs ou déterminismes de telle ou telle proposition architecturale. Ce contexte évoluant dans le temps, nous essayerons de mettre en parallèle cette évolution avec celle des tendances architecturales des améliorations et novations proposées. Ainsi pourront être éclairés l'ordre d'apparition des thèmes successifs, les phénomènes de courants et contre-courants auxquels ils ont donné lieu, et l'évolution du concept d'innovation architecturale.

Dans cette histoire de la production récente des idées architecturales novatrices portant sur l'habitat social, nous analyserons en particulier le rôle du Plan-Construction dans leur naissance et leur développement, ou les changements de tendances survenus : a-t-il fait naître par ses orientations des innovations correspondant à ses attentes ou n'a-t-il été qu'un catalyseur privilégié, par



ses sélections de projets, certaines tendances sans rapport au départ avec ses souhaits ?

- Enfin, nous évaluerons thème par thème l'impact des propositions architecturales retenues par le Plan-Construction.

La question majeure est de savoir si les procédures P.A.N., Réalisations Expérimentales et Modèles-Innovation ont permis de surmonter les obstacles à l'innovation qu'elles visaient. Nous étudierons ainsi l'impact qu'elles ont eu auprès des différents acteurs de la production du logement social :

- diffusion des thèmes de novation auprès des architectes et reprises d'idées ; généralisation ou disparition des tendances.
- réactions des maîtres d'ouvrage et collectivités locales aux propositions architecturales nouvelles ; motivations les conduisant à adopter des solutions innovantes, eu égard à leurs apports dans la qualité de l'habitat.
- l'évaluation des avantages et limites de l'innovation architecturale eu égard aux aspirations et réactions des habitants sera peu développée dans la mesure où elle fait l'objet d'un bilan psychosociologique comme nous l'avons dit.
- de même, l'impact de l'innovation architecturale sur le développement des technologies nouvelles sera étudié sommairement, un tel bilan ayant déjà été dressé au Secrétariat Permanent du Plan-Construction.
- le problème du passage de l'idée retenue à sa réalisation sera abordé. Il aurait été intéressant d'illustrer chaque thème par la présentation complète d'une opération, comprenant l'histoire de son déroulement, des origines du projet à l'occupation des logements. Mais ces analyses détaillées auraient alourdi le texte ; on pourra donc se reporter aux fiches de présentation d'opérations diffusées par le Plan-Construction.
- les bilans chiffrés montrant le nombre de projets sélectionnés et réalisés sont publiés au fur et à mesure de leur établissement dans les plaquettes donnant les résultats des sessions du P.A.N. et dans les numéros de la revue « Plan-Construction ». Ils ne seront donc pas repris ici dans leur détail.

\*

\*

\*